

CONVOCATION

Le collège des bourgmestre et échevins invite, en conformité de l'article 13 de la loi communale du 13 décembre 1988, les membres du conseil communal à assister à la prochaine réunion du conseil fixée au

Jeudi, 22 janvier 2026 à 14.30 heures

en la salle du conseil communal de la mairie, 1, place Grande-Duchesse Charlotte, aux fins de délibérer sur les objets cités ci-après.

Strassen, le 16 janvier 2026

le collège des bourgmestre et échevins,

le Président,

le Secrétaire,

ORDRE DU JOUR

1. Confirmation de plusieurs règlements temporaires sur la circulation.
2. Adoption d'un règlement relatif à une aide financière communale pour le déscellement.
3. Nominations et démissions au sein des commissions locales.
4. Approbation d'un contrat de bail à loyer.
5. Adoption des rapports d'appréciation des comptes des exercices 2023 et 2024 du centre résidentiel RIEDGEN.
6. Approbation d'une convention avec la Croix-Rouge dans le cadre du Projet LOFT.
7. Approbation d'une convention avec la Croix-Rouge dans le cadre du Projet NATURE.
8. Adoption de la convention tripartite MAISON RELAIS pour l'année 2026.
9. Adoption de la convention tripartite CRECHE PESCHER pour l'année 2026.
10. Adoption de la convention tripartite OFFICE SOCIAL pour l'année 2026.
11. Approbation de la convention ONIS pour l'année 2026.
12. Adoption d'un règlement-taxé pour l'utilisation de la buvette et du Fräihetesbam.
13. Adoption d'un règlement-taxé relatif à la participation à des cours artistiques.
14. Urbanisme :
 - a) Décision dans le cadre de l'exercice d'un droit de préemption.
 - b) Décision sur la mise en procédure de la modification ponctuelle du PAG « RUE DE L'INDUSTRIE – RUE DU CIMETIERE »
15. Divers.
16. Affaires de personnel (huis clos)
 - a) Décision portant sur une demande de réduction de période d'initiation.
 - b) Modification du règlement relatif à l'indemnité de perte de caisse.
 - c) Décision portant sur une demande de départ à la retraite (huis clos)